BlackRock

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Euro Corporate Bond Fund

Un Compartiment de BlackRock Global Funds

Class A2 EUR

ISIN: LU0162658883

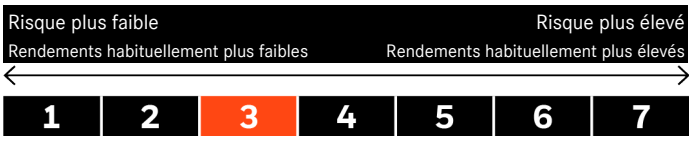
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du Fonds.
- Le Fonds investit au moins 70% du total de son actif dans des titres de créances libellés en euro. Ils comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c'est-à-dire des titres de créance à échéance à court terme).
- Au moins 70 % de l'actif total du Fonds seront émis par des sociétés domiciliées dans des pays appartenant ou non à la zone euro et seront « de bonne qualité » (investment grade, c'est-à-dire correspondant à un niveau défini de solvabilité) au moment de l'achat. Les autres investissements peuvent comprendre des titres avec une qualité de crédit relativement basse ou non notés.
- Le gestionnaire financier par délégation (GFD) peut utiliser les instruments financiers dérivés (IFD) (c.-à-d. des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement pour aider à la réalisation de l'objectif d'investissement du Fonds et/ou pour réduire le risque du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer un revenu supplémentaire. Le Fonds peut, via les IFD, créer différents niveaux d'effets de levier (c.-à-d. que l'exposition du Fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- Le Fonds est géré activement et le GFD peut choisir les investissements du Fonds. Lors de leur sélection, le GFD prendra en considération le ICE BofAML Euro Corporate Index (l'« Indice ») lors de la construction du portefeuille du Fonds, ainsi qu'à des fins de gestion des risques pour s'assurer que le risque actif (c.-à-d. le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Fonds reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Fonds. Le GFD n'a aucune obligation quant aux composantes ou à la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le GFD peut également utiliser son pouvoir discrétionnaire pour investir dans des titres non inclus dans l'Indice afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques. Cependant, le périmètre géographique de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les avoirs du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs devraient utiliser l'Indice pour comparer la performance du Fonds.
- Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- Vos actions ne seront pas des actions de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
- Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- Vous pouvez acheter et vendre vos actions chaque jour. L'investissement initial minimal pour cette catégorie d'actions est de 5 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le Fonds appartient à la catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
  - Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
  - Les instruments dérivés peuvent être très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du Fonds. Une utilisation extensive ou complexe de ces instruments peut avoir un impact plus conséquent sur le Fonds.
- Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
  - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
  - Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.
  - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

*Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	5.00 %
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	1.01 %**
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

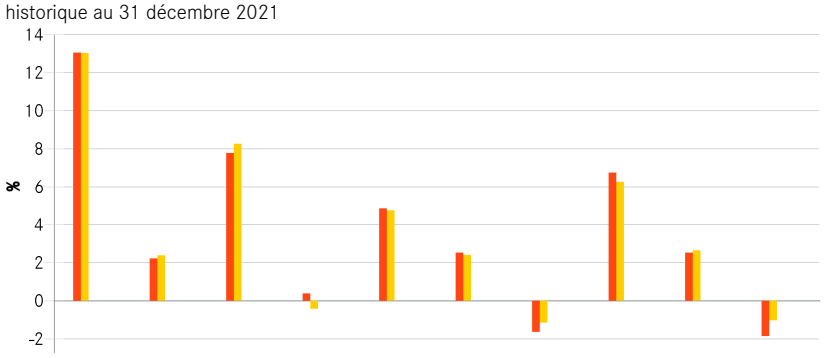
Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2006. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2006.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

†[1]ICE BofAML Euro Corporate Index (EUR)

Il n'est pas prévu que la performance du Fonds suive celle de l'indice.

Performance historique au 31 décembre 2021



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds	13.1	2.2	7.8	0.4	4.9	2.5	-1.6	6.7	2.5	-1.9
Contrainte †[1]	13.0	2.4	8.3	-0.4	4.8	2.4	-1.1	6.3	2.6	-1.0

Informations Pratiques

- Le dépositaire du Fonds est The Bank of New York Mellon SA / NV, filiale du Luxembourg.
- Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Global Funds (BGF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- Le Fonds est un compartiment de BGF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité de BGF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BGF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BGF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- Le représentant Suisse du Fonds est BlackRock Asset Management Schweiz AG, Bahnhofstrasse 39, 8001 Zürich. L'agent payeur du Fonds est State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, 8027 Zürich. Le prospectus complet, le document d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sans frais auprès du représentant suisse.
- Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BGF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.